



Les sept merveilles de Cassel

Un dicton prétend que, de Cassel on peut voir cinq royaumes : la France – la Belgique – les Pays-Bas – la Grande-Bretagne et en cette terre croyante le Royaume des Cieux. L'explication de ce proverbe trouve sa source en 52 avant J.C. A cette époque, la Flandre est occupée par les Ménapiens, présents depuis le V^e siècle avant J.C ; Cassel en est la capitale et porte le nom de Kastel ou Quastel. Vers

visionner en sel et produits de la mer ; la seconde voie menait à Mardrick et la troisième à Boulogne via Watten. La quatrième conduisait à Théroutanne avec un embranchement vers Saint-Omer, tandis que la cinquième rejoignait la Lys. La sixième voie en direction de Caëstre, permettait de relier Arras, Tournai, Bavay, Cologne, Lyon et Reims. La septième et dernière voie conduisait à Bruges.



Vue aérienne de Cassel.

– 52, les Romains envahirent la Gaule et donc ce territoire dut se contraindre aux us et coutumes de la civilisation romaine. De Cassel furent construites sept voies, qui formaient un réseau de communication, rayonnant autour du Mont, point culminant de la Flandre à 176 m. Les routes menaient aux destinations suivantes. En premier lieu, Zuydcoote en vue de s'appro-

Contrairement aux idées reçues, les voies n'étaient pas construites en pavés ; les Romains utilisaient les matériaux locaux, notamment du grès ferrugineux, des galets de mer et du gravier. Retrouver aujourd'hui cette étoile à sept branches au sommet du Mont Cassel, mais attention de ne pas les confondre avec les nouvelles routes départementales !



Table d'orientation de Cassel.

à PIED dans le NORD

Cœur de Flandre



Toutes les informations pratiques mentionnées couvrent un périmètre de 10 km autour du circuit.

Activités et curiosités

Cassel : Visites du moulin « Casteel Meulen », visites guidées thématiques de la ville en saison (03.28.40.52.55), brasserie Zannekin (03.28.48.43.22).

Esquelbecq : Maison du Westhoek (03.28.62.88.57), atelier « Terre de Flandre » (poteries) (03.28.20.73.82), Brasserie Thiriez sur réservation (03.28.62.88.44), visites guidées église Saint-Folquin (hallekerque, orgues et carillon) sur réservation (03.28.62.88.57).

Godewaersvelde : Abbaye du Mont des Cats (boutique de produits du terroir 03.28.43.83.60).

Hazebrouck : Musée municipal « Ancien Couvent des Augustins » (03.28.43.44.45), Maison Musée de l'Abbé Lemire (03.28.41.84.67), Club Montgolfière Passion (03.28.41.65.59).

Noordpeene : La Flandre à dos d'âne toute l'année sur rendez-vous (03.21.12.10.79).

Rubrouck : Visites guidées du village et de ceux avoisinants - 1^{er} dimanche/mois (03.28.42.30.71), visites du Musée Guillaume de Rubrouck en saison (03.28.42.31.99 ou 03.28.42.35.06 ou 03.28.43.06.60).

Steenvoorde : Visites des Moulins Drievienmeulen et Noordmeulen sur rendez-vous (03.28.42.97.98), Maison des Automates « les Gigotots Automates » (06.74.30.43.08).

Terdeghem : Visites du Moulin de la Roome sur rendez-vous (03.28.43.45.81), visites du « Steenmeulen » et du musée rural flamand sur rendez-vous (03.28.48.16.10).

Wormhout : Musée Jeanne Devos (03.28.62.81.23), visites du moulin « Deschodt » en saison (03.28.62.81.23).

Manifestations annuelles

Cassel : Carnaval d'hiver dimanche avant Mardi gras, Carnaval d'été lundi de Pâques, « Cassel cornemuses » en juin, Fête du « Casteel Meulen » - 14 juillet ; Salon des Antiquaires en septembre (03.28.40.52.55).

Esquelbecq : Carnaval en février (03.28.62.88.57), « Patate Feest » en août (03.28.62.88.57).

Godewaersvelde : Fête du Cochon en août (03.28.42.50.06), Fête de la Saint-Hubert en octobre (03.28.43.81.00).

Hazebrouck : Carnaval de la mi-Carême, Championnat de Flandres de montgolfières en mai, Fête des amis de « Tis'je » et « Tas'je » en juillet (03.28.43.44.45), « ville ouverte » festival d'artistes de rue en septembre (03.28.49.51.30).

Noordpeene : Marché des produits régionaux en août (03.28.40.52.55).

Sainte-Marie-Cappel : Festival International de la Bière Artisanale en septembre (03.28.40.52.55).

Steenvoorde : « Mei Feest », Fête Agricole en mai, Fête du Houblon en octobre (03.28.49.77.77).

Wormhout : Carnaval en février-mars, « Bloemen feest » (Fête des Fleurs) en mai, « Les talents du canton » en juin, festivités de juillet, marché de Noël en décembre (03.28.62.81.23).

RDV Nature et Patrimoine : Découvrez la faune, la flore, le patrimoine du département grâce aux sorties guidées gratuites du Conseil Général du Nord (brochure disponible au 03.20.57.59.59).

« Retables de Flandre » : Les églises flamandes renferment d'extraordinaires retables, visites guidées sur rendez-vous (03.28.68.69.78).

Hébergements-Restauration

Pour des hébergements et lieux de restauration, informations et brochures disponibles dans les Offices de Tourisme et au CDT Nord.

Renseignements

Office de Tourisme de Cassel : 03.28.40.52.55.

Office de Tourisme - Maison du Westhoek à Esquelbecq : 03.28.62.88.57.

Mairie d'Hazebrouck - Service Tourisme : 03.28.43.44.45.

Office de Tourisme de Wormhout : 03.28.62.81.23.

Renseignements complémentaires

Comité Départemental du Tourisme

6, rue Gauthier de Châtillon - BP 1232 - 59013 LILLE Cedex 03.20.57.59.59

Retrouvez toute l'information touristique sur le site du CDT :

www.cdt-nord.fr où cette fiche de randonnée est également consultable et téléchargeable gratuitement.



Conseil Général
Département du Nord

à PIED dans le NORD

Cœur de Flandre



N° 8

Autour du Castellum (partie Ouest) Cassel, Hardifort, Zermezele, Wemaers-Cappel, Zuytpeene, Bavinchove, Oxelaëre (21 km - 5 h 00)

il était
une fois
les
Monts
de
Flandre...



Au pied du Mont Cassel.

**Randonnée Pédestre
Autour du Castellum
(partie Ouest) : 21 km**

Durée : 5 h 00

**Départ : Cassel :
Grand'Place, musée
départemental**

**Balises jaunes
sur écusson bleu**

**Cartes IGN : 2303 Est
et 2403 Ouest**



Cassel.

L'avis du randonneur :

Circuit pour randonneurs avertis, d'une grande richesse patrimoniale. Ce circuit rencontre 4 des 7 anciennes voies romaines et rayonne autour de Cassel, ancienne capitale gallo-romaine.



Conseil Général
Département du Nord

Around the Castellum (partie Ouest) - (21 km - 5 h 00)

Depart : Cassel : Grand'Place, musée départemental.

1 Dos au musée, obliquez à gauche vers le monument aux morts – maisons du XVII^e et du XVIII^e s. Derrière, montez à gauche la rue du Château, passez sous la porte du même nom – 1621. Rejoignez à droite l'obélisque des Trois Batailles et la table d'orientation Sud, à 176 m c'est le point culminant des monts de Flandre. Notez les anciennes voies romaines rectilignes vers la Lys (à Thiennes), direction Wallon-Cappel, et vers Therouanne (Tervanna) – capitale des Morins (civitas morinorum) direction Bavinchove. Dirigez vous ensuite vers le moulin – Kastel Meulen.

2 A hauteur du panneau d'information, derrière le moulin, descendez le sentier qui passe à un ancien mur romain, ancien vestige de la demeure du gouverneur militaire. Plusieurs fouilles – notamment en 1885 et 1984 – ont mis à jour de nombreux fragments de poteries et des pièces de monnaie de l'époque de l'Empereur romain Claude II. Remontez de suite vers la table d'orientation Nord. On distingue l'ancienne strata qui partait vers la région de Zuydcoote sur la mer du Nord (direction Wylder). Elle ne doit pas être confondue avec la route départementale bordée d'arbres, vers Dunkerque, qui est une construction plus récente. Suivez le balisage jusqu'à la place Vandamme.

3 Après la salle polyvalente, continuez à droite sur la rue de Bergues. Arrivé à la chapelle octogonale – 1782, descendez à gauche la rue Profonde. Traversez la route pavée et empruntez en face le sentier du Staek Hover – ancien chemin de traverse en grès ferrugineux, glissant par temps de pluie, qui menait à la voie romaine. Dans la descente, une chapelle porte sur le fronton une inscription en flamand. En bas, coupez la RD 916 et prenez à droite. Tournez trois fois à gauche et rejoignez le village d'Hardifort.

Suivez le guide !

Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.



Echelle : 0 250 500 m

4 Rejoignez à droite le chevet de l'église Saint-Martin – construite en 1645 et reconstruite en 1806. Notez la Klok huis – maison des Cloches – éditée provisoirement en bois après un incendie sous la Révolution.

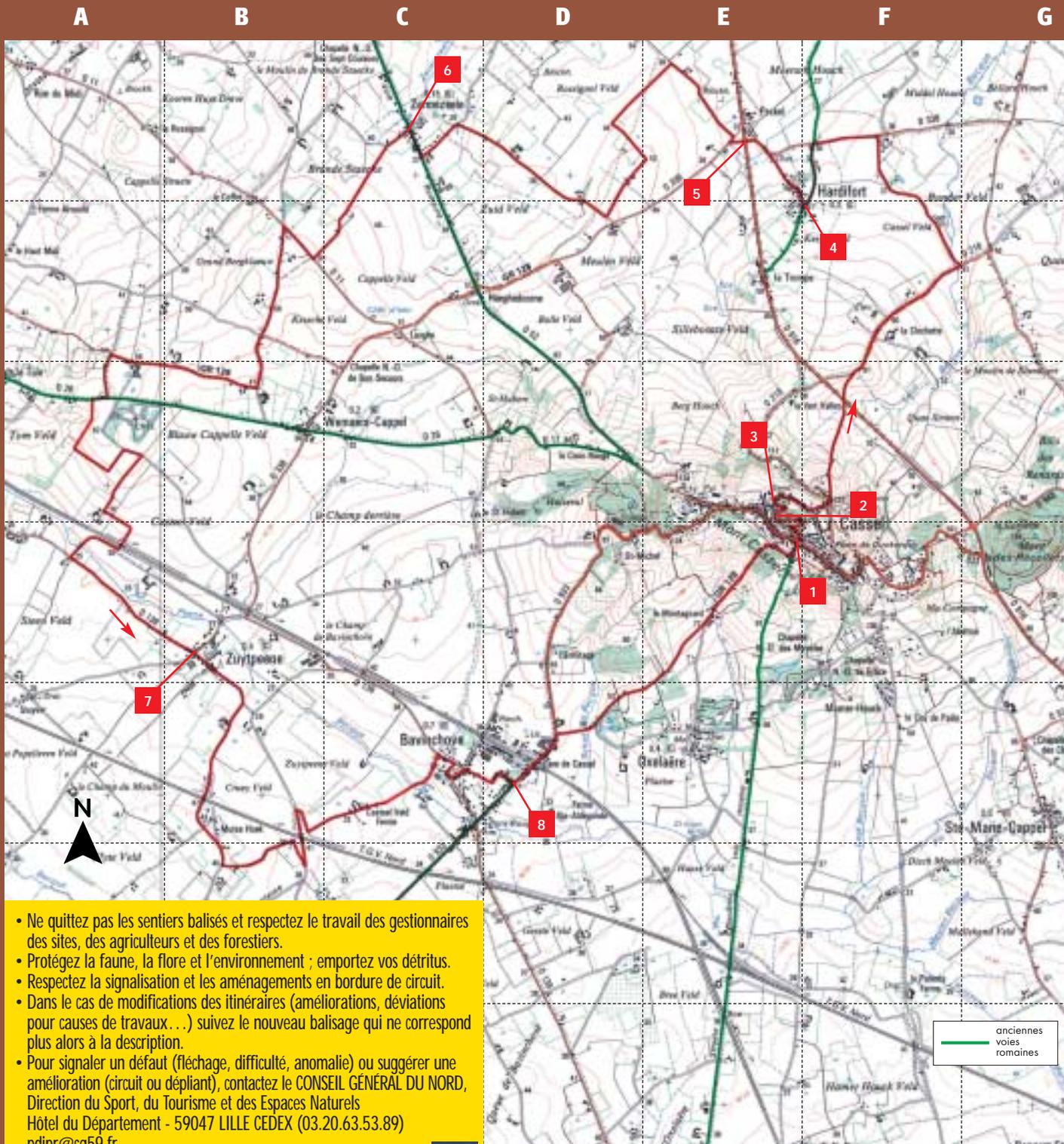
5 Au carrefour du Peckel – trépiéd – traversez la RD 916 avec prudence. Puis virez à droite sur le chemin de la Wissche. Suivez le balisage et atteignez le village de Zermeele sur l'ancienne voie romaine. La Steene Straete – route empierrée – descendant de Cassel se poursuivait jadis jusqu'au port de Mardyck – marcae : digue de mer – où les tribus belges embarquaient vers l'île de Bretagne. La chaussée empierrée s'arrête, nous disent les archéologues, au watergang Langhe-Graecht situé entre la Colme et la mer.

6 Quittez le village, suivez le balisage et rejoignez la colline du Tom et la RD 26. Cette route départementale suit le tracé de l'ancienne voie de Cassel à Boulogne-sur-Mer – Gesoriacum et Bononia – via Watten – Watenum – ou l'Aa était franchie à gué. La chaussée, en moyenne de 6 m de large, avait au niveau d'Eperlecques, où le fond était tourbeux, une épaisseur de 1,20 m et reposait sur une couche de grumes posées jointivement. Cette voie menait aussi vers Portus Ilius, port décrit par César mais dont le lieu exact a été très controversé par les historiens. Certains pensent qu'il s'agirait de Wissant. Un grand nombre de fers de flèches, monnaies et antiquités romaines ont été retrouvées à Watten, lieu de séjour de l'armée romaine. Après un crochet droite / gauche sur la RD 26, descendez le chemin de terre. Suivez le balisage jusqu'au village de Zuytpeene.

7 Traversez le village, passez à deux reprises au-dessus de la voie de TGV. Après le franchissement de la Peene becq sur une passerelle métallique, vous arrivez à Bavinchove. Notez l'église-halle – hallekerque – à trois nefs du XII^e s. agrandie et remaniée au XVIII^e. Après l'église, empruntez à droite la ruelle des Ecoles.

8 Au stop, longez à gauche la RD 933. Il s'agit de l'ancienne voie romaine, Steene straele, vers Therouanne. Un embranchement en direction d'Arques et de Saint-Omer se situe à la Plate Bourse, à 4 km. Des fouilles ont démontré que cette voie avait été construite avec des matériaux du pays : grès destien, graviers, galets et non avec des pavés. On a trouvé dans la commune un trépiéd de Bacchus en bronze. Après la gare et l'usine tournez à droite et à la fourche suivante, montez à gauche vers Cassel.

1
2
3
4
5
6
7



- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers.
- Protégez la faune, la flore et l'environnement ; emportez vos débris.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires (améliorations, déviations pour causes de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou dépliant), contactez le CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD, Direction du Sport, du Tourisme et des Espaces Naturels
Hôtel du Département - 59047 LILLE CEDEX (03.20.63.53.89)
pdipr@cg59.fr

anciennes voies romaines

